



Compte-rendu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 14 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatorze octobre, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Donges, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du sept octobre deux mil dix-neuf, sous la présidence de Monsieur CHÉNEAU François, Maire.

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres excusés : 2

Etaient présents : François CHÉNEAU, Marie-Andrée PICOT, Patrick PONTACQ, Jeannine QUISTREBERT, Claudine COTTARD, Monique AUFFRET, Mikaël DELALANDE, Yveline LECAMP, Michel DESBOIS, Sylvie TUAL, Jeanne HAURAY, Viviane ALBERT, Christiane VERGNIAU, Monique PIRAUD, Danièle FAVREAU

Etaient excusées : Sandrine SALMON, Martine ARDEOIS

Secrétaire de séance : Danièle FAVREAU

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Le compte-rendu de la séance du seize septembre deux mil dix-neuf est adopté à l'**unanimité** sans observation.

① – Aide Légale

Aide ménagère

- ✚ Une personne âgée de 72 ans, retraitée, domiciliée à Donges, a demandé la prise en charge d'heures d'aide-ménagère au titre des personnes âgées.

AVIS FAVORABLE

② – Aides accordées dans le cadre des délégations de pouvoir

Chèque Accompagnement Personnalisé délivrés dans l'urgence

✚ Deux familles ont obtenu dans l'urgence, des chèques Accompagnement Personnalisé.

Le montant total s'élève à **185 €**.

③ – Délibération : Aides Sociales facultatives

Le Conseil d'Administration décide d'attribuer des aides sociales facultatives concernant :

1 – Chèque Accompagnement Personnalisé

Le Conseil d'Administration décide d'attribuer six familles des chèques accompagnement personnalisé pour le mois de septembre 2019.

✚ Le montant total s'élève à **640 €**.

Ces aides accordées seront imputées à l'article 6562.

DEMANDE NON RETENUE

- ✚ Une personne domiciliée à Donges
 - ◆ Chèque Accompagnement Personnalisé : **refus**
Le quotient familial est supérieur au plafond

REPAS DES AINÉS

Cette année, le repas offert aux aînés de la commune ayant 70 ans et plus aura lieu le **dimanche 24 novembre 2019**, à **12 heures 30**, à la salle des Guifettes, rue Léo Lagrange.

Le Conseil d'Administration a retenu pour cette journée festive, Monsieur CLOUET Laurent, traiteur à Pontchateau et pour l'animation musicale l'orchestre «Accord en Folie » de Fabien LORH.

Pour ce repas dansant, le Conseil d'Administration a décidé de fixer le montant à **26,50 €** par personne pour le menu suivant :

Apéritif + 3 amuses bouches
Médailon de Foie Gras aux Gignes – salade gourmande
Cuissot de porcelet rôti au miel d'acacia
Ecrasé de pomme de terre – pressé de courgette et tomate
Fromages : Brie, Emmental – accompagnés de mâche
Carapomme crème anglaise

Boissons comprises (apéritif, chardonnay blanc ou sauvignon de Touraine, Bordeaux supérieur ou côtes du Rhône)

Pain, café, thé, service, nappage tissu carré compris.

Clos et arrêté, les dits jour, moi et an.